

Règlement intérieur du parc

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce règlement intérieur qui vous permettra de comprendre le fonctionnement **D'INDOOR AVENTURES** et d'en respecter les règles, afin que vos enfants puissent s'amuser en toute sécurité dans un environnement sain.
(Nos équipes se réservent le droit d'exclure toutes les personnes ne le respectant pas, ou tout enfant qui sera jugé trop turbulent ou dangereux, et cela sans remboursement.)

LES CONDITIONS D'ACCES

INDOOR AVENTURES :

Toute personne désirant entrer dans **INDOOR AVENTURES** doit s'acquitter de son **droit d'entrée**. Celui-ci permet d'accéder à l'ensemble des structures de jeux de façon **illimitée** le jour de la visite.

Seuls les enfants accompagnés d'un adulte pourront être admis dans le parc. Toute sortie est définitive.

Les **boissons et aliments** d'origine extérieure sont **interdits** dans l'enceinte du parc (sauf aliments pour bébés et groupes), un espace restauration est mis à votre disposition pour soulager petite et grande faim.

LES DIFFERENTS « POLES » :

Le premier espace se divise en deux mondes comprenant différentes structures de jeux :

- Un monde Kids (**3 - 6ans**) : *toboggans, châteaux gonflables et parcours aventures pour s'amuser en toute sécurité*
- Un monde Juniors (**+ de 6ans**) : *parcours gonflables, acrobatiques, d'obstacles et toboggans géants sont là pour combler les plus téméraires*

L'accès aux structures de jeux doit se faire impérativement en **chaussettes** (hors parcours acrobatique), des casiers pour les chaussures sont prévus à l'entrée de chaque monde.

L'ensemble des structures de jeux est réservé exclusivement aux enfants de **1 à 15 ans**.

Des jeux en bois sont ouverts à tous à proximité du podium central.

Le second espace est composé par :

- Un monde Baby (**- de 3ans**) : *espace Baby gym, jeux d'éveil, parcours de motricité et château gonflable pour que les plus petits découvrent le plaisir de l'aventure*
- Des activités sportives pour les adeptes de sensations fortes !
 - o parcours acrobatique en hauteur et sa tyrolienne
 - o espace multisports
 - o tour d'agilité et d'escalade
- Un pôle détente avec hamacs, tables et poufs
- Un espace restauration sucré/salé

HYGIENE ET SECURITE

Les enfants présents au sein **d'INDOOR AVENTURES** sont sous l'entière **responsabilité et surveillance des parents** ou adultes accompagnateurs.

Chaque structure de jeux est soumise à un règlement de sécurité que chacun doit respecter. Tout objet pouvant présenter un risque de blessure (lunettes, bijoux, ceintures, écharpes et foulards, pinces à cheveux, ainsi que tous vêtements comportant des sangles, lacets, cordons ou capuches) est interdit à l'intérieur des structures de jeux.

Toute boisson ou nourriture est formellement interdite à l'intérieur des structures de jeux. **INDOOR AVENTURES** décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des objets laissés dans les casiers à chaussures, vestiaires ou dans l'ensemble de l'établissement. Vous pouvez accompagner les tout petits au sein du baby-parc à la condition que vous retiriez vos chaussures.

Dans le cas où votre enfant se trouverait en difficulté à l'intérieur de toutes les autres structures de jeux, veuillez prévenir un membre du personnel qui se chargera d'intervenir immédiatement.

En cas de forte affluence, INDOOR AVENTURES se réserve le droit de limiter à tout moment l'entrée à son parc.

Toute l'équipe d'INDOOR AVENTURES vous remercie de votre attention responsable et vous souhaite un très bon moment au sein de son parc.